



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la première réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 17 janvier 2024 à 19 h, à la Villa Ringfield, 1185 rue La Sarre.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier

Jason F. Ortmann

Martin Claveau

Barbara Michel

Gabrielle Chagnon-Roy

Karim Chahine

Marjorie Ramirez

Président

Secrétaire

Trésorier

Administratrice

Administratrice

Administrateur

Administratrice

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier

Jackie Smith

Conseillère en consultations publiques

Conseillère municipale du district de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, 10 personnes ont assisté à la rencontre du 17 janvier 2024.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
2. Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2023	19 h 01
3. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 05
4. Période de questions et commentaires du public	19 h 15
5. Période de suivi des projets en cours	19 h 35
6. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou	19 h 45
7. Période de suivis des résolutions ayant obtenu réponse	20 h 15
8. Séance de remue-méninges autour d'un projet en lien avec la sécurité routière, dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024	20 h 20
9. Période d'échanges autour des consultations en cours et à venir	20 h 40
• Corridor Vélo-Cité Limoilou	
• Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière	
10. Fonctionnement du conseil de quartier	21 h
• Correspondances	
• Trésorerie	
• Paiements à venir	
11. Divers	21 h 10
12. Levée de l'assemblée	21 h 15

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 19 h. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres, avant de faire la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 17 janvier 2024, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2023

Les administrateurs conviennent de reporter ce point à leur assemblée de février.

3. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Qu'elle a acheminé des courriels à des organismes de Montréal et de Trois-Rivières pour en savoir plus quant à leur façon de gérer les ruelles. Elle attend des réponses de leur part.
- Que la Ville songe à déménager les bornes de recharge qui ont été installées sur le chemin de la Canardière. La conseillère pense que les bornes pourraient rester sur l'artère, mais être déplacées de façon à ne pas compromettre le passage des piétons et des déneigeuses.
- Que la piscine du parc Ferland sera rénovée en 2024. Les administrateurs se demandent combien de temps la piscine sera fermée, et ce qu'il adviendra des cours qui y sont organisés.
- Que le système de réservation des patinoires pourrait actuellement être victime d'un bogue informatique.
- Qu'une piste d'initiation au Ice Cross Kraft sera aménagée à la place Jean-Béliveau durant le Carnaval.

4. Période de questions et commentaires du public

À la question d'une citoyenne, Raymond Poirier répond qu'une rencontre de la Table de concertation citoyenne sur les ruelles aura lieu en février prochain. Pour le moment, c'est entre dix et douze comités de ruelle qui ont signifié leur intérêt à faire partie de la Table. Des représentants de la Ville, de leur côté, se réuniront vers la fin du mois de janvier pour discuter des ruelles.

À la question d'un citoyen, Jackie Smith répond que l'équipe du Carnaval avait déjà organisé quelques activités à la place Jean-Béliveau dans le cadre des précédentes éditions de l'événement, mais que leurs installations seront bien plus imposantes cette année.

5. Période de suivi des projets en cours

Raymond Poirier mentionne que le projet Limoil'Air va bon train. La coopérative de solidarité en intelligence artificielle *Baseline* obtiendra d'ailleurs le financement nécessaire pour créer, notamment, un système d'alerte en lien avec les données récoltées par les capteurs. Jusqu'à maintenant, c'est près de 250 000 \$ qui ont été investis dans le projet.

Le président ajoute que le conseil de quartier a obtenu une subvention pour mener à bien son projet de cartographie des services d'aide alimentaire dans le quartier. Le travail pourrait commencer dès le début du mois de février.

Le projet de mise en valeur des données issues des radars de courtoisie dans le Vieux-Limoilou ne pourra pas aller de l'avant, l'administration municipale ayant jugé le projet inadmissible au programme de mobilisation à la sécurité routière. La Ville, en outre, se réserve le droit d'analyser ses propres données. Elle est, par ailleurs, préoccupée par l'usage que le conseil de quartier pourrait faire en faire, craignant les dérives. Les administrateurs sont invités à imaginer rapidement un nouveau projet.

Les administrateurs s'interrogent quant aux raisons qui ont conduit la Ville à installer des bornes de recharge au milieu du trottoir sur le chemin de la Canardière. Anne Pelletier explique que c'est en fait Hydro-Québec qui est à l'origine de ces nouvelles installations. Jackie Smith mentionne qu'elle avait déjà invité la Ville à réfléchir à la question de l'aménagement des bornes de recharge, qui ne doivent pas être traitées comme des postes à essence.

Martin Claveau rappelle que de nombreux poteaux peuplent les trottoirs du sud du quartier. Un citoyen se demande qui change les lumières des lampadaires installés dans les ruelles qui n'appartiennent pas à la Ville.

L'organisme Lis-moi tout Limoilou est à la recherche de nouveaux locaux d'au moins 3000 pieds carrés. Le CIUSSS, quant à lui, est à la recherche de bénévoles pour aider les locataires de la résidence *Le Sommet* à déménager.

Des résidents du Vieux-Limoilou se demandent pourquoi la Ville fait clignoter les lumières des rues qui ne seront pas grattées sur-le-champ en période de déneigement. Ces retards occasionnent des frais pour les locataires, qui doivent payer des stationnements plusieurs soirs de suite pour leur voiture. Plusieurs raisons, dont l'accumulation de neige sur une longue période, peuvent expliquer cette situation.

6. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Rendez-vous Limoilou

Raymond Poirier rappelle que le conseil de quartier participe au comité de gestion des Rendez-vous Limoilou. Il mentionne, en outre, que les trois chantiers portés par l'organisme vont bon train. L'équipe, pour son chantier portant sur l'accès au logement, a d'ailleurs pensé engager une firme pour documenter les opportunités de développement immobilier dans le secteur. Le chantier logement souhaite avoir accès à plus de données sur la situation du logement à Limoilou avant de mettre en action un projet. Des rencontres avec des experts ainsi que la ville sont à prévoir dans les prochaines semaines.

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Gabrielle Chagnon-Roy mentionne que lors de sa dernière rencontre, le comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles a pu assister à une présentation des résultats de la campagne d'échantillonnage qui a eu lieu en septembre 2023 à l'incinérateur. Selon l'administratrice, tous les résultats préliminaires étaient conformes aux normes du ministère de l'Environnement, et un seul dépassement, peu alarmant, a été enregistré. En février, le comité discutera de la norme en matière de rejet de dioxines et furanes, qui pourrait potentiellement être abaissée.

Au sujet du projet de biométhanisation, Gabrielle Chagnon-Roy ajoute :

- Qu'au printemps 2024, la Ville distribuera aux écoles des sacs commerciaux de récupération des matières organiques. Les commerçants seront aussi invités à participer à ce projet pilote.
- Que pour le moment, les efforts que la Ville déploie pour récupérer les matières organiques n'ont pas un effet notable sur la masse de déchets qui est acheminée à l'incinérateur.
- Que le digestat engendré par la biométhanisation est acheminé à des entreprises de Portneuf, qui tentent de le revaloriser dans le cadre d'un projet pilote. Selon l'administratrice, ce digestat pourrait être utilisé pour l'agriculture. Il ne serait pas contaminé, malgré ce que les médias en ont dit.
- Que la Ville serait en mesure de faire adéquatement le tri des matières organiques, qui présenteraient un taux de contamination d'environ 12 % seulement.

Selon Gabrielle Chagnon-Roy, la Ville attend d'implanter la récupération des matières organiques dans les milieux commerciaux avant de mener des campagnes d'échantillonnage et autres analyses.

Comité de vigilance des activités portuaires

Un représentant du ministère de l'Environnement devrait assister à la prochaine rencontre du CVAP. Marjorie Ramirez ajoute que l'équipe du Port de Québec aimerait que le comité appuie sa demande de subvention pour l'électrification des quais. Les membres du CVAP pourront bientôt visiter les installations que le Port souhaite électrifier.

Comité de pilotage du projet de sécurité alimentaire

Le comité de pilotage du projet de sécurité alimentaire aurait déjà élaboré un plan d'action, que Jason F. Ortmann pourra bientôt présenter aux administrateurs.

7. Période de suivis des résolutions ayant obtenu réponse

À la résolution du conseil de quartier concernant le réaménagement du parc d'Iberville, Richard Marchand, directeur de division du Service des Loisirs, sports et vie communautaire, a répondu :

« Nous sommes heureux de constater l'intérêt que porte le conseil de quartier au développement des équipements récréatifs. Comme vous le mentionnez, la Ville de Québec, fait face à différents défis collectifs ainsi qu'à la réalisation d'actions dont l'équité et l'harmonisation concernant l'accès aux équipements de loisir. Notre planification doit tenir compte d'une multitude de facteurs, et ce, pour l'ensemble du territoire. La priorisation des projets est ainsi un élément qui repose sur plusieurs analyses multicritères. Il est à noter que nous n'analysons pas l'offre de services en fonction des limites des quartiers, mais davantage sur la distance à parcourir.

Concernant les aires de planches à roulettes et terrains de basketball, nous travaillons en fonction d'une desserte cible optimale de 1,5km. La majorité des interventions actuelles visent à assurer le maintien des équipements existants en priorisant les sites à rénover selon les analyses multicritères.

Pour les aires de planches à roulettes, notre planification tient donc compte de l'équité en termes d'offre de services, c'est pourquoi nous avons priorisé des projets de développement de l'offre dans des secteurs de la Ville qui sont actuellement totalement dépourvus de ce type d'équipement. Le Vieux-Limoilou est déjà desservi par le parc Ferland et le parc Victoria.

L'aire de planche à roulettes du parc Ferland subira éventuellement un réaménagement complet. Lorsque nous serons rendus à ce projet, dans quelques années, nous effectuerons des activités de participation citoyenne afin de nous assurer de répondre adéquatement aux besoins. D'autre part, notez que le parc Bardy situé à environ 1,5km de la limite nord-ouest du Vieux-Limoilou bénéficiera d'une aire de planche à roulettes fraîchement rénovée dès le mois de juin prochain. Nous vous invitons à faire circuler cette information. Il est également important de mentionner que les adeptes de la trottinette et du patin à roues peuvent utiliser ce type d'équipement.

Au niveau du basketball, le terrain éclairé du parc Ferland possède depuis peu de nouveaux paniers. Il propose une surface de jeux standard de 15m x 28m et notez qu'un projet de réfection de surface est prévu dans les prochaines années. Le parc Victoria demeure accessible et éclairé en soirée. D'ailleurs, l'aménagement de la patinoire réfrigérée couverte dans ce parc permettra aux citoyens des environs, notamment une partie du Vieux-Limoilou, d'utiliser de nouveaux terrains couverts d'ici deux ans.

L'augmentation du nombre de terrains de basketball éclairés fait partie de nos orientations, c'est d'ailleurs pourquoi le projet du terrain de basketball du parc Bardy, actuellement en travaux, a comme principal objectif l'ajout d'éclairage afin de bonifier l'expérience client. Les futurs projets d'aménagement de parcs-écoles ou des projets comme le parc Gilles-Lamontagne tiendront compte de votre préoccupation concernant l'éclairage.

Enfin, nous vous remercions pour votre suggestion en ce qui a trait l'aménagement d'équipements sous les bretelles de l'autoroute. Lorsque notre planification de développement du secteur nécessitera l'aménagement d'équipements de loisirs, nous pourrons considérer ce site potentiel dans notre analyse.

Nous espérons que l'information transmise répond adéquatement à vos questionnements et nous vous remercions pour vos commentaires et suggestions. »

Raymond Poirier constate que la notion de proximité de la Ville n'est pas la même que celle du conseil de quartier. Le président constate que le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire n'a pas l'intention d'offrir des équipements de loisirs aux résidents du Vieux-Limoilou.

Anne Pelletier pense que c'est à un problème de tissu urbain, plutôt qu'à un manque de service, que les résidents du Vieux-Limoilou sont confrontés. Elle pense que les jeunes de douze ou quinze ans pourraient très bien se déplacer au parc Victoria si le trajet était plus sécuritaire. Elle pense, en outre, que le conseil de quartier devrait se tourner vers leur élue, plutôt que d'exercer une nouvelle pression sur l'administration. Elle pense que le conseil de quartier a épuisé son recours aux résolutions en ce qui concerne ce dossier. Selon elle, pour ouvrir le dialogue, les administrateurs devraient inviter des représentants du Service des Loisirs à leur expliquer la liste multicritère. Raymond Poirier aimerait consulter cette liste avant la rencontre, sans quoi il craint que les administrateurs ne soient pas en mesure de réagir à brûle pour point et de poser toutes leurs questions à l'équipe des Loisirs.

RÉSOLUTION 24-01-01 CONCERNANT UNE INVITATION AU SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR KARIM CHAHINE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DÉSIRE poursuivre le dialogue avec le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, et estime que les échanges écrits actuels sont limitatifs pour la compréhension mutuelle.

SOLLICITE une rencontre avec le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, afin de comprendre et d'appréhender le processus décisionnel entourant la mise en place d'infrastructures de loisir

ESPÈRE que cette rencontre permettra également, à terme, d'explorer les avenues potentielles de façon à bonifier l'offre de loisirs du parc d'Iberville.

SOUHAITE, en amont de la rencontre, obtenir la liste des critères utilisés pour l'évaluation de la pertinence ou de la non-pertinence d'un équipement de loisir hors de la règle du 1,5 kilomètre afin de se préparer adéquatement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rappelons que le conseil de quartier aimerait que les espaces non utilisés autour du parc, qui n'appartiennent pas nécessairement à la Ville, soient convertis en partie en terrains sportifs.

8. Séance de remue-méninges autour d'un projet en lien avec la sécurité routière, dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024

Son premier projet de sécurité routière ayant été rejeté, le conseil de quartier entend soumettre une nouvelle idée à la Ville. Raymond Poirier pense que le conseil de quartier pourrait développer une série d'articles de vulgarisation, qui pourraient être affichés dans le quartier et faire figure d'outils de sensibilisation.

Martin Claveau rappelle que les nombreux travaux qui ont eu lieu dans le quartier ont occasionné, l'été dernier, différents enjeux de sécurité routière. Le trésorier pense que le conseil pourrait s'attaquer à ce problème. Une citoyenne se demande si des panneaux amovibles capables de contraindre les automobilistes qui empruntent les ruelles à ralentir pourraient être développés par le conseil.

Marjorie Ramirez se demande si certains enjeux de sécurité routière sont propres à la période hivernale. Elle pense, en outre, que les administrateurs pourraient réfléchir à la sécurité sur les pistes cyclables. Gabrielle Chagnon-Roy, elle, rappelle que la cohabitation des vélos, piétons et automobilistes dans le quartier reste une menace à la sécurité routière. Elle pense que les membres pourraient développer un projet de sensibilisation aux enjeux propres à la piste cyclable de la 3^e Avenue, qui est située sur le côté gauche de l'artère.

Raymond Poirier pense que les membres pourraient imaginer des feuilles à colorier rappelant les règles de sécurité sur les pistes cyclables. Ces images pourraient être distribuées dans les écoles, centres communautaires et bibliothèques, puis affichées, en version colorée, dans le quartier.

9. Période d'échanges autour des consultations en cours et à venir

Corridor Vélo-Cité à Limoilou

Anne Pelletier invite les administrateurs à participer, le 30 janvier prochain, à un atelier portant sur le futur Corridor Vélo-Cité.

Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière

Les administrateurs conviennent de rédiger un avis qu'ils transmettront dans le cadre des consultations de la Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière.

10. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

Le conseil de quartier réitérera son appui au projet de l'organisme *La Patente*, qui veut bonifier la Recyclerie, notamment en offrant à ses usagers des formations et conseils pour mieux utiliser les outils qui sont mis à leur disposition. L'organisme souhaite ajouter à son projet initial un volet pédagogique.

- Trésorerie

Aucun suivi.

- Paiements à venir

RÉSOLUTION 24-01-02 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Divers

Karim Chahine invite les membres à assister, le 29 janvier prochain, à une présentation du *Courrier de Limoilou*, une fascinante publication du siècle dernier.

12. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h16.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Jason F. Ortmann, Secrétaire